

P.V. CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Vendredi 16 octobre 2020

Personnes présentes :

- Enseignants : Sophie JUAN (directrice), Laurence BERNARD, Laurent LIAUME
- Parents élus : Mmes GRYPONPREZ Caroline, ROUX Julie, SACLEUX Caroline, DUMAS Virginie, GLAIS Vidji, SCHNEIDER Léa.
- Mairie : M. CONSTANT maire de Bedoin, Mme PERRIN (Conseillère municipale déléguée aux écoles), Mme CIPOLLA Stéphanie (Conseillère municipale), Mme BAZARD (Responsable Pôle Enfance Jeunesse Education),
- ATSEM : Elisabeth VALLOT, Monique JUILLARD, Chantal ROUYER, Karine SERVAIS

Personnes absentes excusées : M. GRENET (IEN), Mme GESLAIN (Directrice Générale des Services Municipaux)

❖ **Lecture et adoption du REGLEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE**

❖ **BILAN DE RENTRÉE et de FONCTIONNEMENT :**

- 78 enfants inscrits au 1er septembre 2020 (soit 3 enfants de plus qu'en septembre 2019).
- 3 classes :
PS/MS : 28 enfants (14 PS et 14 MS) – Sophie JUAN (enseignante), Karine SERVAIS et Elisabeth VALLOT (fonctions d'ATSEM à temps partiel)
PS/MS : 28 enfants (14 PS et 14 MS) – Laurent LIAUME (enseignant nouvellement nommé sur le poste à titre définitif), Chantal ROUYER (ATSEM)
GS : 22 enfants (+ 1 enfant à partir de novembre) – Laurence BERNARD (enseignante) et Monique JUILLARD (fonction d'ATSEM)
- L'école fait partie de la circonscription de l'Isle sur la Sorgue. - M. GRENET Inspecteur de l'Education Nationale.
- RASED attaché à l'école : 1 enseignant spécialisé dans l'aide aux élèves en difficulté et une psychologue scolaire. Interventions ponctuelles dans la classe de GS selon besoins
Estelle VAUDAUX : maître E
Franck GEHIN : psychologue scolaire
- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : Les mardis de 16h30 à 17h30. Elles concernent quelques enfants de MS et GS (groupes de 3 / 4 enfants qui varient à chaque période). Elles permettent aux enseignants d'aider les enfants dans leurs apprentissages.
- Elections des représentants de parents d'élèves : 74 % de participation.
- Sécurité à l'école : Des PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité) sont rédigés par l'école. Ils définissent les procédures à suivre en cas de catastrophes naturelles ou chimiques et en cas d'attentat ou intrusion dans l'école. Des exercices de mise en sécurité des enfants sont réalisés régulièrement (exercices évacuation incendie le 29 septembre dernier / attentat intrusion le 12 octobre).
- Rentrée 2020 : contraintes liées aux consignes sanitaires : les modalités d'accueil des enfants ont été modifiées : les parents n'entrent plus dans l'école, le temps d'accueil du matin a été allongé (pour éviter l'affluence devant l'école), les lieux de sortie à 16h20 sont différenciés pour les 3 classes. La communication entre enseignants et parents est moins évidente. Le périscolaire (CLAE matin et soir) se passe dans les locaux de l'école maternelle (pour éviter le brassage des enfants de maternelle et d'élémentaire). Les consignes d'hygiène ont été renforcées en classe (nombreux lavage de mains notamment) et port du masque pour les adultes. Nettoyage des sanitaires et des tables 2 fois par jour. Les parents ont été sensibilisés à la nécessité de signaler tout symptôme pouvant évoquer le Covid chez leur enfant ou dans leur foyer.

❖ **REGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE:**

Lecture et adoption. La Charte de la Laïcité est annexée au règlement. Le règlement sera distribué aux parents début novembre.

❖ PROJETS D'ÉCOLE :

Les priorités nationales sont données depuis plusieurs années à l'enseignement du langage (enrichissement du vocabulaire et de la syntaxe) ainsi qu'à l'épanouissement des enfants (développer la sécurité affective et la confiance en soi). Un regard attentif doit être porté sur les enfants qui n'ont plus fréquenté l'école entre les mois de mars et septembre.

Des actions spécifiques sont prévues :

- Spectacle « Des fourmis dans les nageoires » présenté par la compagnie « La tête en l'herbe » à l'école en décembre.
- Fête de Noël à l'école durant la dernière semaine de décembre (organisation à définir).
- Projet bibliothèque municipale : rencontres régulières : les bibliothécaires proposent de venir dans les classes avec une malle de livres pour mettre en place des « ateliers bibliothèque » car les visites sont suspendues.
- Participation aux actions communales telles que le Passadou (éventuellement au printemps)
- Projet sur la santé et le corps prévu dans les classes aux mois de novembre / décembre
- La semaine de l'école maternelle en Vaucluse (qui vise à affirmer l'identité pédagogique de la maternelle et faire découvrir son fonctionnement aux familles) se tiendra du 23 au 27 novembre
- Spectacle de danse contemporaine à Vedène au mois de mars 2021
- Projet sur le thème du cirque prévu pour les 3 classes entre avril et juin 2021 (Journée au Parc Gruss à Piolenc)

❖ BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

Solde au 1^{er} septembre 2020 : 7112,69 euros

Dépenses récentes : adhésion OCCE / assurance : 168.45 euros

Recettes récentes : subvention municipale : 1500 euros
Vente de bonbons : 160 euros

❖ QUESTIONS DIVERSES

- Travaux :
 - des points d'eau supplémentaires dans les sanitaires seront créés pendant les vacances d'automne (pour faciliter le lavage des mains).
 - La sonnette de l'école est inaudible depuis la cour de récréation. Il faudrait envisager de la remplacer.
- Le stock de papier essuie mains et savon dans les classes doit être approvisionné pendant les vacances.

• Manifestations prévues par les parents : vente de bonbons le 16 octobre à 16h20 (départ en vacances), vente de bulbes en décembre.

Les ventes de gâteaux sont suspendues cette année par mesure d'hygiène.

• Téléthon : la mairie a sollicité l'école et les parents aideront les enfants à décorer le sapin sur la place le vendredi 4 décembre après la classe.

• L'association des commerçants a également demandé à l'école de confectionner des décorations de Noël pour animer la foire de Noël prévue fin novembre. Nous proposons au centre de loisirs de réaliser ces décorations.

• Mme BAZARD informe que la mairie va rédiger un nouveau PEdT (Projet Educatif Territorial), tous les partenaires éducatifs (parents et enseignants notamment) sont invités à participer à son élaboration.